



HAL
open science

Stratégies matrimoniales, formes architecturales. Habitat et mode de vie en Grèce

Roberta Shapiro

► **To cite this version:**

Roberta Shapiro. Stratégies matrimoniales, formes architecturales. Habitat et mode de vie en Grèce. Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA, 1999, Esthétiques populaires, 5, pp.57-77. hal-03167924

HAL Id: hal-03167924

<https://hal.science/hal-03167924>

Submitted on 12 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

stratégies matrimoniales formes architecturales habitat et mode de vie en Grèce

ROBERTA SHAPIRO

Dans la société grecque contemporaine les préférences esthétiques et formelles des personnes en matière d'habitat sont directement référées à des projets de mobilité ; ceux-ci, à leur tour, sont référés au mariage. Qu'un paysan veuille rester sur l'exploitation ou s'installer en ville, qu'une ouvrière désire épouser un ingénieur ou décourager des prétendants paysans, voilà qui implique non seulement un choix de partenaire mais encore un choix de localisation, de type architectural, d'aménagement intérieur et de décoration. Ces choix sont inextricablement liés ; ils désignent des options statutaires et les permettent ; ils en excluent d'autres. Sans être suffisants, ils sont nécessaires, sous peine d'excentricité sociale.

Dans cet article, je tenterai de mettre en évidence d'une part certains éléments constitutifs de l'esthétique du logement, d'autre part les mécanismes qui en font, dans la société grecque, d'importants constructeurs d'urbanité. On y verra, j'espère, que la valeur que les individus attribuent à un objet est fonction de son adéquation à un projet, et que les interventions sur l'habitat que l'on pourrait qualifier d'esthétiques répondent d'abord au souci de favoriser un mode de vie ; elles permettent aux femmes d'ajuster leurs atouts à leurs aspirations, alors qu'elles circulent sur des marchés matrimoniaux mouvants. Ceci mettra en évidence à quel point, dans cette société, les aspirations à la mobilité sociale prennent appui sur les ressources du mariage et du logement.

Car c'est par la dot et le logement, notamment, que des populations entières ont pu réussir le passage de la campagne à la ville, puis de la rusticité à l'urbanité, alimentant l'exode rural et le vaste mouvement d'urbanisation qu'a connu la Grèce depuis les années 1950. Changements complexes, multiples,

impliquant à la fois mobilité géographique, résidentielle et sociale, changement non seulement de travail mais de système productif, de type d'habitat et de vision du monde, construction d'un monde, ces mouvements dans l'espace géographique et social et les reconstructions qu'ils nécessitent ont ceci de remarquable qu'ils se superposent, au niveau individuel, à la reconstruction nomique¹ que constitue le mariage. C'est pourquoi, avant de nous intéresser au logement, nous ferons un détour par certains des phénomènes qui le déterminent, en nous appuyant sur des recherches menées dans les années 1970 et 80, et sur des éléments tirés de travaux plus récents².

LE MARIAGE : COMBAT ET NÉGOCIATION

Le projet de « faire quelque chose » (*na fiaxo kati*) oriente l'existence. La traduction française de cette expression peine à en rendre l'intensité affective et dramatique. Celle-ci dessine un parcours du combattant, qui, partant de « rien » construit « quelque chose », pour soi puis pour ses enfants. A l'horizon de ce parcours culmine « quelque chose de plus » que ce que l'on possédait auparavant, précieux produit des efforts consentis. Lorsqu'on dit vouloir « quelque chose », on désigne en premier lieu la propriété immobilière, mais aussi le mariage, un métier et la position sociale qui lui sont associés. Ainsi, là où le français « fait sa vie », le grec « lutte pour faire quelque chose » qui en objective le cours et qui fait sa fierté.

Le mariage prend place dans ce parcours. Il est, dans la société grecque, à la fois nécessaire et problématique. Fondement de la sociabilité adulte, on ne lui connaît pas d'alternative incontestée : « tu vas te marier, qu'est-ce que tu vas faire d'autre ? » Mais en même temps, le mariage est problématique au point de devenir, selon le mot d'une ethnologue, une « obsession » (Handmann, 1980 ; 102), le motif d'une inquiétude lancinante, inculquée dès l'enfance, répandue dans tous les milieux et observable dans une grande variété de situations. Plus qu'un événement, le mariage est un processus. C'est l'issue d'un combat avec le destin ; il faut tirer le bon numéro (*to lachio*) et attraper sa chance (*i tychi*). Il faut lutter pour aider le sort à s'accomplir : « se marier, c'est une lutte pour la femme ».

En outre, le mariage est résolument lié à la propriété d'un logement, maison ou appartement. Dans la situation canonique que définit la symbolique du mariage, la femme, pour se marier, doit devenir propriétaire : « je fais mon chez moi parce que si

(1) Berger et Kellner (1964) définissent le mariage comme une institution nomique, ensemble de dispositions sociales constructrices d'un certain ordre ou *nomos*.

(2) Notre recherche sur le mariage et le changement social en Grèce sont à la base de l'argument développé ici ; sauf indication contraire, les citations proviennent d'entretiens réalisés dans ce cadre (Shapiro, 1988). Le matériau de cette recherche a consisté en données historiques et juridiques, en statistiques nationales, ainsi qu'en observations, notes de terrain et entretiens, faites à Athènes, la capitale, à Sparte, centre administratif d'une région agricole, et à Volos, ville industrielle, de tradition ouvrière. Alors que les notes de terrain concernaient hommes et femmes, garçons et filles, dans tout le spectre de la hiérarchie sociale, la trentaine d'entretiens semi-directifs était plus ciblée. Il s'agit d'interviews sur la dot, auprès de femmes installées en ville, d'origine populaire (ouvrière, paysanne) ou des classes moyennes (filles d'employés ou de cadres moyens), actives et inactives, mariées et célibataires, de dix-sept à soixante-douze ans. Les entretiens furent traités selon une méthode d'analyse de contenu par oppositions sémiologiques (Raymond, 1968 ; Léger, 1985). Les travaux sur l'habitat et le logement sont une autre source importante. Dans ce cas, il s'agit d'entretiens sur l'habitat en Grèce (menés par R. Shapiro et par Z. Ringas), dont l'analyse est restée inédite, ainsi que des plans, descriptifs de logements et entretiens repris principalement de : Chambre technique de Grèce (1975), Triantaphyllou (1976), Fatouros (1980), Burgel (1994), et Casalis (1997). Ces deux derniers ouvrages nous ont été particulièrement utiles ; les récits de construction d'habitations qu'ils restituent, en rapport avec la constitution de dots, témoignent de la permanence des phénomènes que nous décrivons ici.

tu n'as rien on ne t'épouse pas ». Enfin, on peut dire que le mariage est collectif, agonistique et instrumental. S'il légitime l'union de deux individus, il est aussi l'acte d'alliance de deux groupes familiaux ; le caractère collectif du mariage est constitutif de sa normalité et sa transgression une affaire sérieuse. Il est instrumental dans le projet généralisé d'ascension sociale apparu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Quant au caractère agonistique des relations sociales, il a été bien décrit par les classiques de l'ethnographie grecque, à propos des communautés rurales³. Nos travaux montrent que la vision du monde qui divise la société en deux grands camps hostiles, « les nôtres », « nos gens » d'une part, et « les étrangers » de l'autre, relève d'un modèle culturel qui vaut également dans le mode de vie urbain. Dans cette optique, le mariage est une des manières d'élargir son réseau de relations et d'entraide, de clientélisme ou de patronage, dans un milieu *a priori* hostile ; le vocabulaire martial que nous avons évoqué en donne une indication.

Le mariage des enfants est le carrefour où se résolvent ou s'exacerbent les intérêts divergents, et la dot la matérialisation éminente du conflit, de la paix ou du moratoire qu'entretiennent les deux parties. Le mariage est spécifié par les conditions de sa genèse et s'organise autour d'une opposition de base entre deux types d'échange : les femmes interviewées se définissent toutes par rapport à une alternative matrimoniale canonique, celle entre le mariage dit « de connaissance » (*gnorimia*), où les fiancés se sont connus sans avoir recours à un intermédiaire reconnu, et le mariage arrangé, « par entremise » (*proxenia*). Cette dichotomie structure le discours en une série d'oppositions pratiques et symboliques, que l'on peut résumer comme suit : dans le mariage de connaissance le prétendant ne demande rien, le père donne selon son bon vouloir, et la dot est un cadeau ; dans le mariage arrangé, au contraire, les prétendants ont des exigences, le père est obligé de donner, et la dot est le résultat d'un marchandage.

Nous n'esquissons là que les bornes d'un espace de négociation. En tant que types idéaux, « la connaissance » et « l'entremise » sont des modalités extrêmes de rapports de force qui ne se réalisent que rarement dans leur forme « pure ». Elles sont en revanche la référence obligée d'un échange inégal ; le marié apporte sa situation socioprofessionnelle, des qualités incorporées, et, éventuellement, des biens, mais c'est d'abord comme bénéficiaire qu'on le désigne. Le mariage est défini

(3) Cf. par exemple Friedl, 1962 ; Campbell, 1964 ; Du Boulay, 1974.

comme rapport social, modalité du transfert (ou du non-transfert) d'un bien féminin.

Relations agonistiques, formes dotales, vie urbaine

A l'alternative matrimoniale que nous venons d'esquisser correspond une alternative dotale : au mariage par entremise correspond une exigence d'argent liquide ; au mariage de connaissance le don d'un logement en cadeau. De la dot-exigence (*i apaitissi*) en numéraire les interviewées parlent comme le produit de discussions ardues, voire d'un chantage exercé sur le père au profit du prétendant, ou encore comme une braderie où les femmes sont « vendues » sans scrupules. On s'aperçoit que ce type de dot est surtout présent chez les femmes d'origine rurale mariées dans les années 1950-60, et qui ont pu, grâce à lui, opérer une mobilité résidentielle et sociale en direction des villes. Chez les citadines, en revanche, où la faiblesse des aspirations à la mobilité géographique va généralement de pair avec une disposition moindre de liquidités mobilisables⁴, la dot typique est plutôt un « cadeau » du père, un logement construit progressivement au gré des entrées d'argent, expression du bon plaisir paternel. Cependant, au fil du processus d'urbanisation, le logement a fini par devenir la dot idéale, pour toutes les catégories sociales, et quelque soit l'alternative matrimoniale.

L'échange matrimonial est une forme moderne de *potlach* (Mauss, 1973), tant dans la configuration du mariage par entremise que dans celle de la connaissance (Shapiro, 1988). Il s'insère dans un système de prestations entre les familles et se caractérise par son caractère somptuaire, usurier et agonistique. Une logique de ce type, que l'on est habitué à considérer comme caractéristique de la mentalité archaïque, est pourtant ce qui légitime chez les personnes leur engagement corps et biens dans la modernité, notamment par le biais de la constitution de la dot-logement. En effet, celle-ci passe de manière privilégiée par la construction neuve ; le somptuaire y est le signe éminent du moderne, et vice-versa. Ainsi, pour valoir sur le marché matrimonial, un logement doit posséder certains traits distinctifs que nous évoquerons plus loin.

La dot joue un rôle crucial dans la construction de l'urbanité et l'affirmation de l'insertion en ville. Dans la symbolique du mode de vie, c'est elle qui permet de passer du monde clos mais menacé du village aux horizons plus vastes de la vie urbaine.

(4) Pour diverses raisons qu'on ne détaillera pas ici, à niveau économique égal, la capacité d'épargne des ruraux est plus élevée que celle des petits salariés urbains ; de plus, on est dans un contexte où le système bancaire est relativement peu développé.

La dot, et non pas le seul mariage, puisque n'importe quel mariage ne permet pas de « prendre le départ » comme le dit Iro, l'une des femmes interviewées. Partir du village, « voir le monde », et abolir le « renfermement » sont des actions que l'on réussit « selon la dot qu'on a ». Celle-ci est vécue comme un instrument du passage de la ruralité et de la rusticité à l'urbanité. C'est d'une part un déplacement géographique, d'autre part un déplacement social des femmes par rapport aux sphères de la production et de la reproduction. Sa dot permet à l'émigrée rurale de fuir « l'esclavage » de l'exploitation agricole, situation où la production et la reproduction familiales sont confondues, pour passer à celle de femme au foyer, sphère de la seule reproduction. La femme intègre enfin, si elle le souhaite ou si elle y est obligée, la sphère de la production, désormais distincte de la reproduction sociale. Le travail salarié « à l'extérieur » est donc celui de la « liberté » dans la mesure exacte où il maintient cette distinction.

L'implantation en ville peut être assurée parce que la dot d'un bien appropriable et échangeable localement, s'est transformée en une valeur abstraite, monnayable bien au-delà de l'aire matrimoniale traditionnelle. En tant que valeur concrète d'usage, la dot-logement contemporaine concerne directement un nombre plus réduit de personnes apparentées. Mais en tant que valeur abstraite d'échange, elle concerne virtuellement l'ensemble des agents économiques du marché national, qu'ils soient apparentés ou non. Dans ces conditions, on s'explique que la dot soit à la fois une nécessité et une menace pour les lignages alliés pris dans leur ensemble : elle tend à leur échapper sur les deux plans. Par restriction de son aire concrète d'usage d'une part, et par extension de son aire virtuelle d'échange d'autre part. C'est pour ces mêmes raisons qu'inversement, la dot moderne profite à la famille nucléaire et à la femme. On comprend mieux pourquoi la dot-cadeau est associée au logement en ville, à l'individualité des personnes, à la coopération au sein du couple et à son autonomie, alors que la dot-exigence évoque le monde rural et les intérêts conflictuels des familles étendues. Les types architecturaux portent la trace de ces différences, comme on le verra ci-dessous.

Contrôle féminin et type d'habitat

L'habitation se transforme. D'un moyen de production et de reproduction confiné à l'aire familiale et locale, elle devient

l'enjeu de mouvements larges et divers – spatiaux, monétaires, démographiques, techniques – qui vont de pair avec la constitution de marchés monétaires et immobiliers. Parallèlement les divers types d'habitat vernaculaire cèdent la place peu à peu à un type architectural dominant, l'appartement moderne, en immeuble, et son avatar qu'est, en Grèce, le pavillon en périphérie. De même que les prestations matrimoniales connaissent un mouvement d'homogénéisation, allant de la variété des pratiques traditionnelles à l'unicité de la dot contemporaine, de même la variété de l'architecture vernaculaire tend à reculer au profit d'un type urbain unique. On est en présence d'un mouvement d'homogénéisation culturelle dont la dot-logement cumule les manifestations les plus frappantes.

Il y a deux manières de consumer la dot, soit de manière créatrice, en la mettant en valeur (*tin axiopiise*), de manière conjointe, dans le cadre du mariage de connaissance, soit en la gaspillant, en la dissipant, en la « mangeant » (*tin efaye*) comme le fait le « mauvais mari », dans le cas extrême du mariage par entremise. Typiquement, la fructification de la dot se fait par le truchement de l'immobilier, qui fournit un revenu, le loyer. Elle est également un investissement dans l'établissement matrimonial de la génération suivante. Enfin, la forme immobilière, propriété de la femme, exorcise la hantise de la perte, par la faute de l'homme ; « je donnerai l'étage à ma fille ; nous ne donnerons pas l'argent au gendre pour qu'il en fasse ce qu'il veut ; parce qu'il y a des arnaqueurs » (Dora). Le logement en propriété, c'est la sécurité faite objet.

Ainsi, la dot de la femme, placée sous son contrôle⁵, permet au couple de s'engager dans l'existence perçue comme un parcours sur lequel on débute, on lutte, et on arrive ; perçue aussi comme une entreprise dont l'objet est de faire fonctionner la dot comme capital. Le mariage constitue un moment important de cette séquence, comme entreprise conjointe aux visées économiques clairement affichées. Dans cette optique⁶, l'immobilier constitue la dot idéale : à la fois stable et productive, sûre et rentable, ancrée dans le passé par le travail qu'elle incorpore et tendue vers l'avenir par le biais de la valorisation, la dot est tout cela, réelle et merveilleuse à la fois. Sa forme éminente est l'immeuble, dont l'élévation figure l'arrachement au mode de vie rural, et la division en étages les métamorphoses de la valeur : un étage pour vivre, un étage à louer, un étage en réserve pour l'avenir ; consommation, revenu, investissement. La constitution, la conservation et la mise en valeur de

(5) Dans le mariage de connaissance, typiquement, la dot foncière ou immobilière fait l'objet d'un contrat notarié ; la femme est nu propriétaire, le mari est usufruitier et gestionnaire.

(6) Et dans le contexte socio-historique d'une société marquée par l'instabilité et l'opacité de la puissance publique, des marchés monétaires et des marchés du travail.

la dot sont associées au contrôle exercé par la femme ; sa perte, à la gestion désordonnée et aléatoire du mari. La dot immobilière est une sécurité pour la femme, et dans une situation d'inégalité et de mobilité sociales, les garanties qu'elle lui offre sont au fondement même de la vie du couple.

BEAUTÉ ET URBANITÉ DU LOGEMENT

Les femmes et leurs familles ciblent de manière explicite et raisonnée le lieu de résidence et la catégorie socioprofessionnelle du prétendant : « ils voulaient me présenter des gars⁷ du village, mais j'ai dit c'est pas la peine, je veux vivre autrement, je veux aller en ville » (Iro) ; « je veux un employé, voilà, je veux monter, sortir dans la société » (Sofia) ; « elle veut monter un peu, c'est-à-dire épouser un médecin » (Myrto) ; « ma mère m'a dit : je t'ai fait faire des études, tu ne vas pas épouser un garagiste ! » (Fani). Ces préférences dessinent des marchés, dont l'existence, pour les personnes concernées, n'a rien de métaphorique, et sur lesquels, on s'en souvient, il faut « lutter » pour se maintenir. Ainsi, pour valoir dans un marché matrimonial donné, le logement doit comporter certains traits distinctifs. Ceux-ci ont trait à l'urbanité, à la centralité, à la nouveauté et à l'intégrité du logement, qualités tantôt équivalentes, tantôt hiérarchisées, constitutives de sa modernité, et donc de sa beauté.

63

Faire un logement urbain, un logement neuf

L'urbanité des personnes s'affirme par l'emplacement de leur logement ; la nouveauté la renforce. L'aspect des villes grecques en témoigne. Il n'y a guère que les patrons de restaurants, les artistes et les visiteurs pour tenir encore aux maisons à toit de tuiles relevé d'acrotères, aux balcons en fer forgé, construites autour d'une cour fleurie. Ces maisons de ville aux façades néoclassiques, autrefois si caractéristiques des villes grecques, cèdent la place depuis quarante ans aux immeubles de style international qui se serrent en bande, empilant les balcons sur six à huit étages sur les étroites parcelles d'origine. L'échelle des préférences est claire : « c'était pas une bonne construction neuve avec un toit plat, c'était une maison avec des tuiles, un toit pentu, des petits balcons » ; « j'aime l'extérieur avec des couleurs modernes, l'aluminium c'est pas les vieux portails en fer ».

(7) Littéralement, « me faire des entremises » (*na mou kanoun proxenia*).

La centralité est un enjeu des relations agonistiques. Elle oppose le centre-ville à la périphérie et la capitale à la province : « ils sont jaloux parce que j'habite au centre... je vois les magasins... les gens passer », « un officier à qui nous donnons un logement à Athènes, et vous, vous donnez deux pièces en province ! vous vous fichez de lui ». La centralité construit également une hiérarchie de la propriété qui va de l'appartement coûteux, urbain et donc beau, au champ villageois, non constructible, relégué « là » comme une pauvre chose, en passant par le terrain à construire, périphérique, compromis acceptable entre les deux : « ça coûtait 400 000 drachmes, tu achetais un bel appartement... avec moins d'argent tu achetais un terrain à construire, pas central, mais enfin... et lorsqu'on avait moins d'argent on achetait un champ, là, au village ». Enfin, l'équipement, l'ameublement et la décoration sont de puissants constructeurs d'urbanité. Que ce soit en négatif ou en positif, ces éléments interviennent dans la hiérarchie symbolique et pratique qui, de la capitale aux villages de montagne, en passant par les gros bourgs, les chefs-lieux et les villages de la plaine, va du plus au moins urbain, chaîne de l'exode rural et de la concentration des capitaux et des gens (Péchoux, 1972). On peut vouloir opérer un déplacement le long de cette échelle en affectant à son logement les attributs d'une demeure placée sur l'échelon supérieur : « on a commandé les meubles à Athènes, c'est des choses qu'il n'y a pas ici à Sparte ». Dans les maisons neuves observées récemment dans un village de Crète (Burgel, 1994) ou de Chypre (Casalis, 1997) les meubles et l'équipement viennent fréquemment d'Athènes, voire d'Allemagne ou de Belgique. Exposé dans la pièce principale, support de photographies et de bibelots, un équipement moderne tel que le congélateur joue un rôle ostentatoire (Casalis, 1997 ; 149).

Couleurs modernes *versus* vieux portails, aluminium *vs.* fer, bonne construction neuve *vs.* maison avec des tuiles, toit plat *vs.* toit pentu, meubles de ville *vs.* meubles anciens : les préférences esthétiques et formelles énoncées par les personnes ont également un contenu socio-économique. Les aléas d'un marché du travail peu réglementé et la faiblesse de la protection sociale font que la dot-logement est une réponse rationnelle aux difficultés de la reproduction en ville. La configuration des marchés fonciers, immobiliers, et des matériaux de construction, et en particulier le système de promotion immobilière par dation (*antiparochi*)⁸, font qu'il est plus avantageux

(8) Le paiement en dation permet au propriétaire même démuné de liquidités de faire fructifier son terrain. Il le cède à un entrepreneur qui lui réservera un pourcentage de la surface bâtie (en général 30 ou 40%) en échange du droit de construire. En quelque sorte, le propriétaire prête à l'entrepreneur, puisqu'il lui avance la valeur du terrain sans autre dédommagement que le coût de son relogement pendant la durée des travaux. Une grande partie de l'urbanisation récente s'est faite selon ce système spéculatif éminemment populaire. (Cf. Burgel, 1981 ; 253).

de démolir et de refaire construire que de moderniser une construction existante.

Il en résulte que la nouveauté et la modernité fonctionnent comme atouts dans les différents marchés matrimoniaux. L'affirmation du statut social est l'un des objectifs que visent tant la construction neuve que la production de signes d'urbanité et de modernité. L'ancienne villageoise veut une maison en ville, témoin et condition de son implantation en ville ; l'ouvrière veut une maison « meublée et peinte » afin d'épouser quelqu'un « de plus haut » ; l'enseignante qui se marie ne veut plus du logement ancien, elle fait démolir puis reconstruire ; la fiancée de l'officier, d'origine modeste, provinciale, veut éblouir ses beaux-parents athéniens par la magnificence de sa dot, un immeuble neuf.

Laissons le dernier mot à Georgia, épouse d'un artisan-agriculteur prospère d'un faubourg de Sparte : « on a fait une maison neuve, elle est confortable, dans un beau style, elle est bien quoi, (alors que) celle-ci est vieille, tu as beau l'arranger, la vieille maison reste vieille... mais quand on l'a faite neuve, dans le neuf il n'y a pas d'erreur ». La jeune femme construit ici une équivalence remarquable : neuf = beau = pas d'erreur. Parler d'erreurs indique bien qu'on est dans la résolution d'un problème, voire de plusieurs. A celui de l'ascension sociale, la maison neuve apporte une solution, à l'obsession du mariage, l'apaisement d'une construction sans faute. Elle permet de résoudre les difficultés à la fois psychologiques et socio-économiques que suscitent les luttes pour se faire une place sur le marché matrimonial. La maison, on « la *fait* neuve » : le verbe est d'importance⁹. Point focal du projet existentiel, l'habitation est lieu de création et de maîtrise, lieu d'exercice d'une autonomie. La capacité de « faire » sa maison c'est aussi celle d'exprimer des préférences de tous ordres – notamment par le choix d'éléments de décoration et d'équipement, comme on le verra ci-dessous – signe d'un accroissement des richesses inconnu de la génération précédente (Segaud, 1988 ; 427). En l'espèce, dire qu'on a fait un *beau logement*, c'est à la fois affirmer un mode de vie et un statut, et dire sa satisfaction d'avoir su construire les conditions d'une mobilité sociale par le mariage. Ainsi, la beauté du logement consiste en sa capacité à résoudre, en un objet unique, une pluralité de problèmes.

(9) Il s'agit du verbe *fahno* : faire, fabriquer.

Faire un logement complet

Il ne suffit pas qu'une femme soit propriétaire d'un logement, il faut que celui-ci soit « terminé ». Il faut également qu'il soit équipé : « prêt » et « complet », selon les dires des interviewées.

« Si j'avais fini la maison j'aurais trouvé à me marier », « avec un étage de plus elle trouvait un ingénieur », « ils veulent une maison toute prête, faut pas qu'ils se fatiguent ». Les prétendants demandent, en effet, qu'avant le mariage, un maximum de valeur soit incorporée à la dot immobilière. En général, les femmes cherchent à accéder à cette demande, pour au moins deux raisons. D'une part à cause de leur désavantage structurel sur le marché matrimonial, face à « des partis » (*i gambri*) qu'elles désignent non pas comme des personnes mais comme un groupe avec lequel il faut bien nouer alliance, dans un contexte d'inflation dotale. D'autre part, les conduites inflationnistes prennent appui sur la norme qui veut qu'une femme arrive au mariage « avec tout ce qu'il faut ». Lorsque la mobilité par le mariage n'était pas au centre des stratégies, il s'agissait du trousseau : on accumulait draps, couvertures, tapis, serviettes, voilages, rideaux, nappes, napperons et linges depuis la naissance de la petite fille à ses fiançailles de jeune fille, jusqu'à constituer une « pile » qui « convienne » pour monter un ménage. Aujourd'hui, la logique d'accumulation s'est étendue au logement. Dans l'idéal, donc, pas question de se marier sans disposer d'un logement « complet » ; peintures, moulures, carrelages, ameublement, éléments de décoration, appareils électroménagers : tout doit être en place. Mais comme pour le trousseau, la notion de logement « complet » dessine un espace d'indétermination qui permet, face à la labilité des marchés matrimoniaux, que l'on réajuste ses atouts à ses attentes, voire même ses attentes à ses atouts : c'est un espace à la fois du pouvoir de la femme et de sa faiblesse. Le fait qu'en Grèce la construction se fasse fréquemment de manière individuelle et progressive, au gré des possibilités financières de la famille qui l'entreprend, prend également appui sur cette façon d'accumuler. L'auto-construction et le recours aux corps de métier se mêlent pour produire, au bout de plusieurs années, un immeuble « fait », une maison « terminée ».

Terminé, commencé : voyons les deux bouts du processus. Il n'est pas toujours facile de savoir où un logement « commence », c'est-à-dire à partir de quel moment il fonctionne sur un

marché matrimonial donné. Vasso et son mari en savent quelque chose ; eux qui pensaient « s'en tirer » avec la maisonnette qu'ils donnaient à leur fille sont « tombés sur des gens qui veulent une dot ». Ils se voient mis en demeure, et par ceux-ci et par leur fille, de construire un immeuble à la place. Ils y travaillent depuis plusieurs années déjà, profitant soit des contributions de leur fils, soit des maigres bénéfiques que leur procure une activité artisanale en perdition, pour acheter par à-coups un chargement de briques par-ci, un lot d'huisseries par-là, un stock de carreaux, de la tuyauterie, du vitrage. Ayant fait couler le gros œuvre par des professionnels, Vasso et son mari, la cinquantaine passée, occupent leurs journées à transporter les briques, à gâcher le mortier et à construire de leurs mains les murs de la dot de leur fille, dont les 300 m² trônent au-dessus des deux petites pièces d'origine qu'en-serrent fièrement les piliers de béton.

« Faire son chez soi » prend dans ce cas son sens tout à fait littéral et actif. Le fiancé qui demande un logement terminé veut la réalisation en immobilier d'une certaine quantité de travail et d'argent comme condition du mariage. Qu'il s'agisse des agios d'un prêt, de l'aliénation d'un champ ou du travail incorporé, c'est la famille de la femme qui en supporte la charge *a priori*. Dans cet exemple, l'exigence vient de la famille du fiancé et est relevée par la jeune fille comme un défi à son honneur et à celui de sa famille. Comme on le voit, cela a des conséquences très concrètes sur la forme et sur la valeur du bien immobilier dotal : il y aura lutte pour que la valeur en soit plus ou moins grande, que la forme en soit plus ou moins achevée et plus ou moins proche de l'idéal urbain que nous avons évoqué.

Fani, professeur d'anglais, mariée par connaissance à l'âge de 28 ans, a reçu de son père un appartement de quatre pièces : « c'était pas terminé... il n'y avait pas de carrelage... pas de penderies... c'était juste enduit à la chaux... après (le mariage) on a travaillé et on l'a arrangé ». Dans ce cas, il y a création de valeur avant et après le mariage. En revanche, pour Sofia, ouvrière de 40 ans, les difficultés qu'elle éprouve à trouver un parti se traduisent par des redéfinitions constantes de sa dot, par des additions et des acquisitions immobilières et mobilières successives, dans une course contre la montre et contre l'âge. Elle se désole : « je n'ai pas les peintures comme ils les ont ici... pour que la maison paraisse enfin... peinte... je n'ai pas les parquets, j'ai du plastique par terre... c'est pas assez... je n'ai qu'une moitié de maison ». Enfin, la fille de

Vasso, qui possède les avantages de la jeunesse, de l'amour, du diplôme et du soutien familial, mais qui a une revanche à prendre, surenchérit sur les demandes des beaux-parents en se faisant fort de décider elle-même de l'échéance : « elle n'amenait pas le fiancé ici parce qu'on n'avait pas terminé l'étage supérieur... elle disait : on va terminer la maison et après j'amènerai le fiancé ».

De même qu'il n'est pas facile de savoir lorsqu'un logement « commence », il est donc malaisé de déterminer le moment où il se « termine ». Quiconque est allé en Grèce aura remarqué les innombrables témoins de cette ouverture sur l'avenir, pavillons au toit-terrasse dont les fers à béton tordus et rouillés attendent un étage supplémentaire. Le système de la construction progressive se prête aux déplacements des marchés matrimoniaux pour contribuer à cette indétermination. C'est ce qui explique que les pavillons de la périphérie se présentent comme la tranche horizontale d'un immeuble qui n'existe pas encore, et que le gros œuvre peut être conçu pour supporter la charge d'un édifice de six étages « pour le jour où la loi (i.e. le coefficient d'occupation des sols) changera ». Portant une appréciation sur l'avenir de la réglementation et anticipant sur la densification de leur faubourg, les petits propriétaires occupants de Sparte, par exemple, contribuent ainsi à sa « banlieuisation ». De même, on achète et on vend « du vent » (*aeras*), à savoir la possibilité de prolonger en hauteur un bâtiment déjà existant, transaction risquée, aux limites de la légalité.

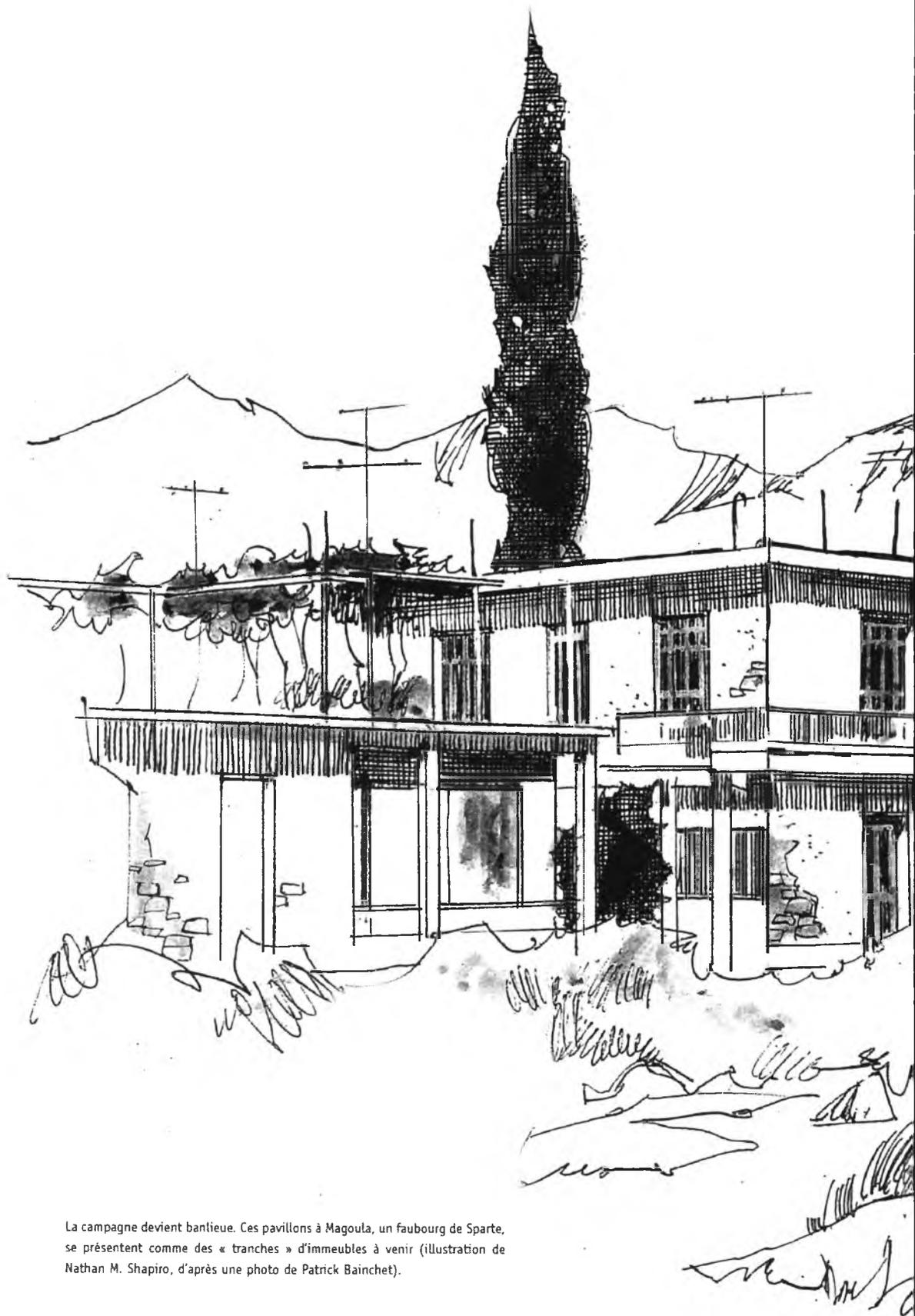
Ainsi, on constate que non seulement les objets mais encore des virtualités constructives peuvent être le support d'un échange matrimonial. Le logement paraît investi de potentialités d'extension idéalement infinies, qui défient le droit et justifient que l'on risque de se laisser tromper. Cette qualité doit être mise en parallèle avec le projet sans fin de « faire quelque chose », projet que le logement matérialise mais ne clôt pas. L'extensibilité du logement constitue donc une prise pour les exigences masculines d'augmentation de la dot et l'assomption par les femmes de ce type d'exigences. Elles sont virtuellement infinies, surtout pour une femme comme Sofia, mal placée sur le marché matrimonial : « elle me dit, si tu pouvais faire un étage en haut, il se trouverait certainement quelqu'un (pour l'épouser) ». Une amie renchérit, cinglante : « et avec trois étages tu trouveras encore mieux ».

On voit que la construction est un processus individuel et fami-

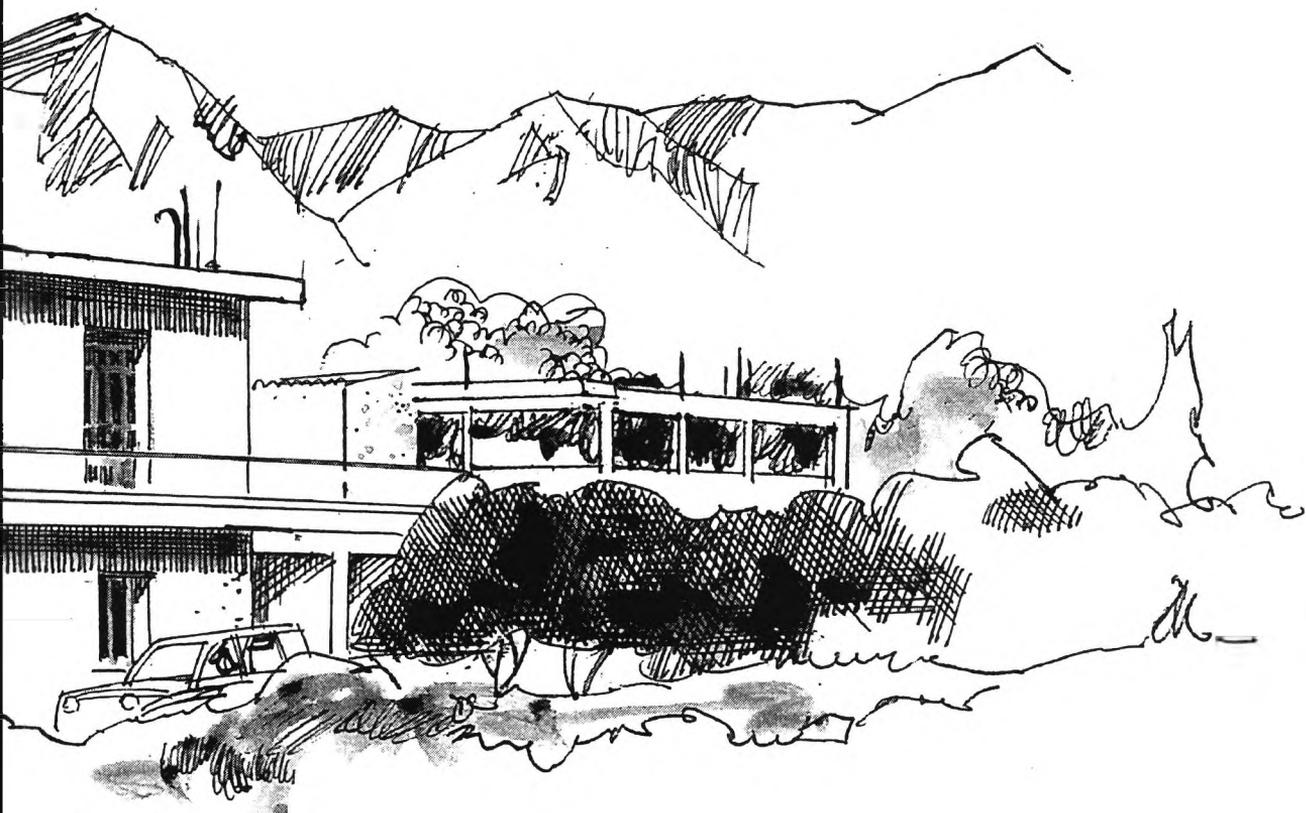
lial long et progressif, bien imbriqué dans les stratégies matrimoniales. La probabilité qu'un prétendant accepte ou non de considérer qu'un logement est terminé est d'abord fonction de la bonne adéquation entre les atouts et les attentes matrimoniaux de la femme. L'acceptation par l'homme (et par sa famille) se réfère à un idéal-type d'habitat dont nous avons donné les principales caractéristiques : centralité, modernité, urbanité, intégrité. Cependant, les dérogations à cet idéal que l'homme est susceptible d'accepter et que la femme peut arriver à imposer dépendront de réajustements divers. Par conséquent, la réalisation effective de l'habitation-type dépend grandement du résultat des luttes et des transactions qui se déroulent dans le champ matrimonial. Celles-ci ne produisent pas une quantité de types égale à leur nombre, mais bien une myriade de solutions au problème de l'approche optimale du type-idéal. Acquérir, construire, équiper, décorer son logement : voilà autant d'actes également constitutifs du « faire quelque chose » et du « faire son chez soi », pratique d'ensemble, indivise. Un beau logement, terminé, c'est non seulement une demeure habitable, ou confortable, mais un logement qui contient les objets et les signes des objectifs stratégiques de ses propriétaires ; ceux-ci ont trait au statut, certes, mais d'abord au mode de vie. Le logement que l'on vient de démarrer et le logement complet dessinent les deux pôles idéaux d'une séquence en continu. Ils sont emblématiques des limites du projet existentiel, mais ce sont là des limites parfaitement abstraites, susceptibles de déplacements et de reconstructions selon les visées et les atouts des personnes. Le mariage a une place dans cette séquence, mais qui n'est pas donnée *a priori*. Tout ce que l'on peut dire c'est que plus les atouts d'une femme sont ajustés à ses attentes, plus elle a des chances de se marier au début de cette séquence idéale.

*Ruralité et urbanité ;
émergence et diffusion du type architectural urbain*

L'essor des dotations immobilières s'explique donc en grande partie par la capacité des pratiques dotales à intervenir matériellement dans les séquences du passage de la ruralité et de la rusticité à l'urbanité. La forme dotale idéal-typique est désormais l'appartement urbain. Ce signe du compromis entre les aspirations des maris et des femmes, des filles et des pères, affirme fièrement l'accroissement des richesses, l'enracinement



La campagne devient banlieue. Ces pavillons à Magoula, un faubourg de Sparte, se présentent comme des « tranches » d'immeubles à venir (illustration de Nathan M. Shapiro, d'après une photo de Patrick Bainchet).



Albuquerque

dans la ville et/ou l'adoption du mode de vie urbain. Tout semble indiquer que l'extraordinaire dispersion de la propriété immobilière urbaine, l'essor du système de la dation et le développement des pratiques dotales, sont des processus interdépendants. L'embrayage des pratiques dotales sur les stratégies de mobilité d'une part, et la matérialisation de celles-ci dans le logement d'autre part, ont contribué au bouleversement de la typologie architecturale, tout en consolidant la permanence de la morphologie urbaine.

Les données dont nous disposons ne nous permettent pas d'affecter à un type de rapports de force dans le mariage un type d'habitat, de manière univoque et irréfutable, valable en tous lieux et en toutes circonstances. Il existe néanmoins une tendance indubitable à l'essor concomitant des contrats de dot, du modèle matrimonial connaissance / entremise, et de l'appartement urbain moderne. Quelles sont les caractéristiques de ce type ?

Sans nous livrer à une analyse de la diversité architecturale de l'habitat en Grèce, nous pouvons toutefois en évoquer les types principaux. Une étude récente, menée dans un village crétois, distingue trois types, à partir de critères comme les matériaux, la façade, le plan et l'usage des espaces¹⁰ :

72

- l'habitation traditionnelle bâtie de plain pied autour d'une cour, en pierre et en poutres de bois (type 1) ;
- le logement d'après-guerre, surélevé, construit avec des matériaux mixtes, qui voit l'apparition du couloir, et en façade les petits balcons en encorbellement (type 2) ;
- l'appartement urbain, enfin, apparu plus récemment, en béton et en briques, ceinturé de fenêtres en bandeau et d'un balcon (type 3).

Dans le premier type les pièces sont multi-fonctionnelles ; dans le deuxième apparaît une spécialisation dans leur usage, alors que se réduit la taille du ménage ; dans le troisième type on note l'importance des espaces de représentation et la stricte séparation d'avec la zone privée.

Sous l'effet de l'exode rural, le type de la maison à cour (type 1) couvre de vastes étendues à la périphérie des centres-villes. Souvent produit de l'auto-construction, légale ou illégale, elle désigne l'implantation urbaine récente et le maintien d'un mode de vie semi-rural. Ces maisons disparaissent sous les coups des bulldozers, à la faveur de l'extension des centres. Quant au type à couloir (type 2), qui dans le village crétois apparaît dans l'après-guerre, il existe en ville depuis bien plus

(10) Soulignons que cette typologie a beau être issue de l'analyse d'un village crétois (Théano Fotiou *in* Burgel, 1994), l'observation et la comparaison avec d'autres études (Chambre technique, 1975 ; Burgel, 1981) nous convainc de sa validité pour l'analyse du logement en ville.

longtemps. Constructions néoclassiques, puis, plus récemment, maisons aux façades plus dépouillées, elles ont façonné le paysage urbain grec tout au long du 20^e siècle. Enfin, dernier type en date : l'appartement (type 3). Il apparaît d'abord dans les centres, se développe dans les années 1950, et essaime vers la périphérie des villes. Ainsi, comme dans les villages, les pavillons les plus récents, construits dans les faubourgs urbains et à la périphérie des villes, appartiennent également à ce type (cf. illustration double page précédente). Par rapport aux types antérieurs, ce dernier se caractérise par l'affaiblissement de l'ouverture sur l'espace public et l'affermissement des espaces privés et féminins. On y note la distanciation d'avec la rue (éloignement, élévation), la contraction des espaces de transition entre public et privé (diminution ou disparition de la cour au bénéfice du balcon), l'extension des espaces de réception intérieurs, la consécration de pièces spécialisées (chambres, cuisine), et l'adoption de matériaux et de techniques modernes. Parmi les pièces spécialisées, on soulignera tout particulièrement l'apparition très récente de la cuisine, pièce à part entière, entièrement équipée, et dont les aspects ostentatoires peuvent venir concurrencer le salon. Ce que j'ai pu montrer sur le plan socio-anthropologique tend donc à se vérifier sur le plan spatial et architectural : dans la mesure où elle promeut le type de l'appartement, la constitution dotale joue un rôle dans la promotion de l'individu, et plus particulièrement de l'individualité féminine. De plus, l'âpreté de la « lutte » sociale et matrimoniale a des effets nombreux ; notons surtout le développement des espaces de réception et du balcon. Paradoxalement, les travaux récents sur la construction neuve dans des villages montrent la force de ce modèle urbain (Burgel, 1994 ; Casalis, 1997).

Les immeubles, qui gagnent ainsi du terrain sur les autres types d'édifices, participent d'une extension du centre-ville aux dépens des faubourgs (Burgel, 1973), qui peut être précédée, comme nous l'avons vu, par la multiplication des pavillons en forme d'appartement. Le développement de ce type est significatif de l'aspiration quasi-unanime à l'insertion dans la ville et de la propagation d'un modèle de sociabilité urbaine moderne dans un pays où dominaient jusque dans les années 1960 des modèles locaux dits « traditionnels ». En revanche, la morphologie urbaine, basée sur la multiplicité de parcelles exiguës, demeure, elle, intacte. Les nombreux petits propriétaires trai-

tent avec la foule des petits entrepreneurs, et par le biais du paiement en dation, gardent le contrôle de la totalité ou d'une partie du terrain, qu'ils font fructifier en vue des stratégies de reproduction familiale. « Les hauteurs ne cessent d'augmenter, parce que le prestige social se mesure à la grandeur et au nombre de pièces. Les petits terrains sont littéralement asphyxiés par la taille et la disposition de ce nouveau modèle » (Fotiou, *in* Burgel, 1994 ; 57). Ce qu'en 1990, on notait dans un village, s'observe en ville depuis des décennies. Désormais, les caractéristiques générales de l'urbanisation valent pour toutes les agglomérations, qu'elles soient petites ou grandes.

Depuis la fin de la guerre, l'Etat encourage la construction et l'accession à la propriété par une succession de politiques de prêts et de facilités fiscales, notamment par l'encouragement aux dotations (Shapiro, 1991). Mais il intervient peu sur l'espace urbain comme totalité. Ainsi, la ville apparaît comme la cristallisation des projets des anciens ruraux qui s'y sont investis par millions. La ville grecque contemporaine ne porte pas l'empreinte d'un groupe qui aurait une stratégie d'ensemble sur l'espace, mais de groupes dont le projet quasi-unanime se matérialise en une multitude d'actions diverses, en produisant un paysage urbain caractérisé par son uniforme éparpillement. Notre analyse du rôle du logement dans les stratégies matrimoniales, composante essentielle de ce projet, trouve un appui dans les travaux sur le goût en architecture : le beau émerge de l'utile, par le biais d'un travail (Segaud, 1988), travail d'énonciation, de production d'espaces, d'objets et de relations sociales. Il s'agit ici d'une utilité qui relève autant de la construction et de l'attribution du sens que de l'action : est beau ce qui a la capacité non seulement de signifier mais d'opérer un choix socialement pertinent, pour tel individu ou tel groupe, dans un espace déterminé, à un moment donné. On a ici l'exemple d'une esthétique éminemment pratique, dont on admirera l'économie : lorsque le logement dotal fonctionne, et que, sur un marché matrimonial, les retours sur investissements sont satisfaisants, c'est qu'il a réussi à figurer, en toute beauté, et en un objet, la solution optimale à un problème multiple.

Les formes idéal-typiques de la dot-logement

LE PROJET DE LA FEMME	EN TERMES SPATIAUX	
EN TERMES SOCIAUX	chez les classes populaires	chez les classes moyennes
homogamie	<i>maison rurale</i> <i>maisonnette urbaine</i> <i>périphérique</i>	<i>pavillon urbain périphérique</i> <i>appartement périphérique</i>
hypergamie	<i>pavillon urbain périphérique</i>	<i>appartement en centre ville</i>

liste des références

BERGER P., KELLNER H.
1964, « Le mariage et la construction de la réalité », *Diogène*, n° 46 ; pp. 3-32.

BOURDIEU Pierre
1972, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Lausanne, Droz.

BURGEL Galia, BURGEL Guy dir.
1994, « Pobia, étude d'un village crétois ». *Architectures*, Université de Paris X-Nanterre, Laboratoire de géographie urbaine.

BURGEL Guy
1981, « Croissance urbaine et développement capitaliste. Le "miracle" athénien », *Mémoires et documents de géographie*, Paris, CNRS.

CAMPBELL John
1964, *Honour, Family and Patronage*, Oxford, Clarendon Press.

CASALIS Isabelle
1997, *Mutation architecturale et modèles résidentiels : l'exemple de l'habitat rural chypriote*, Travail personnel de fin d'études, École d'architecture de Nantes.

CHAMBRE TECHNIQUE DE GRÈCE
1975, *I katikia stin Ellada* (L'habitat en Grèce), 2 tomes, Athènes.

DU BOULAY Juliet
1974, *Portrait of a Greek Mountain Village*, Oxford, Clarendon Press.

FATOUROS D.A. et alii
1980, *Meletes ya tin katikia stin Ellada* (Études sur l'habitat en Grèce), Paratiritis, Salonique.

FRIEDL Ernestine
1962, *Vasilika : A Village in Modern Greece*, New York, Holt, Rinehart & Wilson.

HANDMANN Marie-Elisabeth
1983, *La violence et la ruse. Hommes et femmes dans un village grec*, Aix-en-Provence, Edisud.

LÉGER Jean-Michel, FLORAND Marie-France
1985, « L'analyse de contenu : deux méthodes, deux résultats ? », in Blanchet A. et al., *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris, Dunod ; pp. 237-273.

MAUSS Marcel
1973, « Essai sur le don », *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF (éd. originale 1924).

PÉCHOUX Pierre-Yves
1972, « Remarques sur les espaces matrimoniaux en Grèce », *Recherches sur la Grèce rurale, Mémoires et documents* vol. 13., Paris, CNRS.

RAYMOND Henri
1968, « Analyse de contenu et entretien non-directif : application au symbolisme de l'habitat », *Revue française de sociologie*, n° 9 ; pp. 155-166.

SEGAUD Marion
1988, *Esquisse d'une sociologie du goût en architecture*, Thèse pour le doctorat d'État, Université de Paris X-Nanterre.

SHAPIRO Roberta
1991, « Réglementation et modernisation : la dot en Grèce », in Chazel F. et Commaille J. dir., *Normes juridiques et régulation sociale*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence (LGDJ) ; pp. 357-370.

SHAPIRO Roberta

1988, « L'exigence et le plaisir ; mariage et changement social en Grèce », *Sociétés méditerranéennes*, n° 45, décembre ; pp. 117-135.

TRIANTAPHYLLOU Giorgos

1976, *Ergatiki katikia, lyssi i adixodo ?* (Logement ouvrier, solution ou impasse ?), Triantaphyllou, Salonique.

VERNIER Bernard

1977, « Émigration et dérèglement du marché matrimonial », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 15.